



LION GRIP

Adhesive / Adhésif

Instructions for Disposable Canisters (11#, 22#, 38#)

Once the canister is totally empty and the hose removed, open canister valve completely and allow all vapors to escape. Leave the canister valve open and allow canister to sit overnight. Punch out the pressure relief disc on top of the canister with a punch and hammer. A brass punch must be used to avoid any sparking. Canister is now ready, if allowed, to be placed in a landfill or recycled as scrap steel. Before recycling or disposing, be sure to consult Federal, State and local authorities for approved procedures in your area.

DO NOT PUNCTURE, except as stated in paragraph above or incinerate containers. Give empty canisters to a disposal or recycling service equipped to handle pressurized containers. Consult Federal, State and local authorities for approved disposal procedures in your area.

Procédure d'élimination des contenants

Instructions pour les contenants non réutilisables (11#, 22#, 38#)

Une fois que le contenant est totalement vide et que le tuyau est enlevé, ouvrez complètement la valve et permettez à toutes les vapeurs de s'échapper. Laissez la valve ouverte et le contenant reposer toute la nuit. Perforez le disque de surpression sur le dessus de la cartouche avec un poinçon et un marteau. Pour éviter toute formation d'étincelles, utilisez un poinçon en laiton. Le contenant est maintenant prêt, si la réglementation le permet, à être envoyé à la décharge ou recyclé en tant que ferraille. Avant de recycler ou d'éliminer, n'oubliez pas de consulter les autorités fédérales, provinciales et locales pour connaître les procédures approuvées dans votre région.

NE PAS PERFORER, sauf comme indiqué ci-dessus ni incinérer les contenants. Confiez les contenants vides à un service d'élimination ou de recyclage équipés pour la manutention des contenants sous pression. Consultez les autorités fédérales, provinciales et locales pour connaître les procédures approuvées dans votre région.

LIONGRIP

Canister Disposal Procedure – Procédure d'élimination des contenants